

L'ULIS

- Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire -

Les objectifs de l'ULIS

L'ULIS de notre collège accueille 10 jeunes pour lesquels un trouble des fonctions cognitives a été reconnu (déficience mentale légère, le plus souvent). La scolarisation en milieu ordinaire apporte de meilleures chances de réussite scolaire et d'épanouissement personnel aux élèves handicapés. Le dispositif ULIS constitue donc une étape déterminante pour leur intégration sociale et professionnelle.

L'ULIS n'est pas une classe, c'est une structure vivante et ouverte sur le collège. Ce dispositif vise trois objectifs :

- ★ permettre le développement et la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale.
- ★ maintenir et développer les apprentissages scolaires et aider à améliorer les capacités de communication.
- ★ concrétiser un projet d'insertion professionnelle.

L'inclusion en classe ordinaire est donc l'un des fondamentaux de l'ULIS qui doit saisir toutes les occasions de vivre avec le collège, de participer aux projets de l'établissement, de favoriser au maximum les échanges entre les élèves inscrits sur le dispositif de l'ULIS et ceux du collège. Les élèves de l'ULIS sont inscrits dans une classe du collège et participent aux cours quand cela est possible. Les autres matières sont dispensées à l'ULIS lorsque le niveau scolaire et les capacités de l'élève le requièrent.

Ce que l'ULIS apporte au collège :

L'ensemble des expériences montre que la plupart des classes réserve un bon accueil aux élèves du dispositif ULIS qui sont par ailleurs inscrits à part entière dans la classe.

Les élèves ont d'abord conscience des différences puis au fur et à mesure des échanges, ils repèrent aussi leurs ressemblances. Ils développent souvent une inquiétude positive envers les jeunes de l'ULIS. Il n'est pas rare de constater que lors des inclusions, les jeunes de l'ULIS sont pris en charge par des élèves, parfois eux même en grandes difficultés, qui se sentent valorisés et entrent alors dans une démarche de responsabilisation et donc de citoyenneté.

Les adultes du collège peuvent aussi développer une nouvelle prise en compte du jeune. Les efforts fournis pour les élèves de l'ULIS (supports ou exercices allégés ou adaptés) peuvent être utilisés aussi pour d'autres élèves en difficulté (dyslexie, dyspraxie...).

Pour chaque inclusion, c'est aussi la possibilité, dans votre classe, d'initier un regard de tolérance des élèves vis-à-vis de la différence.

L'inclusion des personnes handicapées dans une société respectueuse et soucieuse de ne pas accentuer les désavantages de leur situation, ne peut se réaliser que si tous les enfants apprennent dès l'école à se côtoyer, à se respecter et à s'entraider. L'école a pour mission de préparer chaque génération à façonner un monde plus juste, plus tolérant, plus solidaire.

L'inclusion scolaire est le premier moyen de l'inclusion sociale de la personne handicapée.

C'est pourquoi les élèves d'ULIS sont tous capables d'assumer les contraintes de comportement qu'implique la vie au collège.

L'ACCUEIL d'un élève d'ULIS dans une classe ordinaire

L'accueil d'un jeune présentant des « troubles importants des fonctions cognitives »¹ (essentiellement scolaires et parfois relationnels) dans un cadre ordinaire a principalement une **visée sociale**.

Pour l'élève d'ULIS :

- L'élève doit se sentir à l'aise avec les camarades de la classe et le professeur qui l'accueille, et adopter un comportement d'élève.
- Il fait de son mieux pour s'intéresser au cours, prendre des notes ou participer.
- Il doit avoir son matériel, ses documents et son agenda.
- Il peut être aidé par des camarades. (Pas de tutorat systématique)

Pour le professeur accueillant :

- Faire preuve d'une « bienveillante attention » envers le jeune.
- Alléger les contraintes pour éviter le sentiment d'échec. Relativiser...
- Communiquer le plus souvent et faire part de ses observations : échanger avec le professeur coordonnateur de l'ULIS, pour toute observation, questionnement, ou modification et en particulier au niveau des évaluations.
- Mettre une appréciation sur le bulletin.
- Pas d'évaluation systématique sauf si aménagement (temps, quantité, différé à la maison ou sur le temps ULIS...) ou s'il y est valorisé.
- Participer aux Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) s'il le souhaite.

- *Pas de réunion supplémentaire, sauf à votre demande.*
- *Il n'est pas nécessaire de modifier, de ralentir le rythme des activités de la classe. (Le jeune sera de toute façon en décalage).*

Pour le professeur coordonnateur de l'ULIS:

- Préparer le jeune aux temps d'inclusion.
- Informer la classe accueillante si besoin.
- Déterminer avec le professeur d'accueil de l'avenir et des modalités de l'inclusion.
- Accompagner et favoriser les temps d'inclusion et aider le jeune à s'organiser dans son travail, la gestion de son matériel, sa prise de note, ses devoirs, ses évaluations.
- Se tenir au courant de l'évolution du jeune : difficultés et satisfactions.
- Participer aux Conseils de professeurs.
- Dispenser un enseignement adapté sur les apprentissages qui ne peuvent être assurés sur les temps d'inclusion.
- Faire le lien avec la famille et les autres partenaires (administratifs, médicaux et sociaux).
- Préparer et organiser l'orientation professionnelle du jeune (choix cohérents et réalistes, stages, orientation).

Florence Malivert

« Les modalités d'organisation et de fonctionnement de l'Ulis sont conçues aux fins de mettre en œuvre les PPS des élèves. Ces derniers ont vocation à suivre les cours dispensés dans une classe ordinaire de l'établissement correspondant au niveau de scolarité mentionné dans leur PPS. Toutefois, lorsque les objectifs d'apprentissage envisagés pour eux requièrent des modalités adaptées nécessitant un regroupement et une mise en œuvre par le coordonnateur, celles-ci le seront dans un lieu spécifique »².

² TFC : Trouble des Fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole)

² Circulaire n°2010-088 du 18-6-2010 Scolarisation d'un enfant handicapé : dispositif au sein d'un établissement du second degré.